

((ca. 2'667 Zeichen))

La production de denrées alimentaires n'a pas la priorité

La motion Rieder, qui visait à supprimer les 3.5 % de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur les terres assolées dans le cadre des prestations écologiques requises, a été refusée par le Conseil national le 14.12.2022.

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) regrette ce résultat serré de 97 voix contre 89 au Conseil national. L'autosuffisance en denrées alimentaires, longuement discutée et souvent mise au centre des débats, semble finalement avoir perdu de l'importance à la Chambre basse. Ceci alors que la surface de terre cultivée par personne est déjà fortement limitée en Suisse. La FSPC s'est engagée dès le départ contre l'obligation de réserver 3.5 % des meilleures terres agricoles pour des SPB, ce qui avait été communiqué dans notre prise de position.

Les partisans argumentent avec une promotion de la fertilité du sol, des auxiliaires et des pollinisateurs grâce à ces surfaces, qui conduiraient à une augmentation de la production et à une réduction des produits phytosanitaires. Ces déclarations semblent bien belles, mais il n'est pas certain qu'elles soient réalisables. Une vérification scientifique de telles mesures serait souhaitable afin de contrer de nouvelles exigences si les effets positifs sur la biodiversité ne devaient pas se concrétiser.

Nous constatons malheureusement un décalage de plus en plus important entre la réalité vécue par les paysans sur leurs exploitations et des idées parfois farfelues, éloignées de la pratique, disproportionnées et relevant d'une idéologie d'écologisation à tout prix mettant à mal la production de denrées alimentaires. Il est regrettable de constater que le Parlement s'est laissé bercé par de belles paroles sans analyser la situation de manière pragmatique.

Nous constatons par contre avec satisfaction l'acceptation de la Motion Gapany, qui aura pour conséquence une révision à la baisse des objectifs de pertes en éléments fertilisants. La FSPC s'était engagée pour des objectifs réalistes ; le Conseil fédéral doit maintenant revoir sa copie, ce qui va dans la bonne direction.

La FSPC espère que ces contraintes supplémentaires ne vont pas démotiver les agriculteurs à produire des denrées alimentaires saines pour la population suisse et que la dépendance aux importations ne progresse pas davantage. Afin d'éviter une telle situation, il faudra impérativement que les prix aux producteurs, à l'avenir, compensent les augmentations des coûts de production.

FSPC / Berne, le 20 décembre 2022

Informations complémentaires

Fritz Glauser, Président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 365 42 74